

Avance remboursable AMI 32

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Avance remboursable AMI 32 » dont la finalité est :

Le traitement a pour finalité le recueil des demandes d'avance de trésorerie réalisée via un formulaire en ligne par les producteurs locaux.

Les informations traitées sont les suivantes :

Données d'identification : - nom, prénom - - numéo de téléphone - - adresse e-mail

Données de localisation : - commune de résidence

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 24 mois.

L'accès aux données est réservé :

- travailleur social en charge de l'action
- chargé de mission ASS
- pôle digital MSA MPS
- responsable de service ASS MSA MPS

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez - Droit d'accès : DPO de la MSA MPS

- Droit de rectification : DPO de la MSA MPS

- Droit d'opposition : DPO de la MSA MPS
aux données qui vous concernent.

Le traitement effectué est basé sur :

- Consentement

Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA MPS ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) ou, en cas de traitement de données liées aux ressources humaines, au responsable du secteur des ressources humaines.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) _ 3, Place de Fontenoy TSA _ 80715 _ 75334 PARIS CEDEX07**